

la Joliverie



Livret étudiant 2024-2025

//// *Enseignement Supérieur*



Septembre 2024

À chaque étudiant,

Que vous soyez récemment promu bachelier, ou en cours de formation post Bac, en intégrant l'Enseignement Supérieur La Joliverie, vous formez la nouvelle promotion d'étudiants.

Être étudiant vous confère un statut de jeune adulte responsable de sa formation, en prise avec la société et soucieux de développer des valeurs humaines.

Ce livret d'accueil vous informe de l'organisation de l'Enseignement Supérieur La Joliverie et est destiné à vous guider dans vos démarches au cours de vos années d'études.

Nous sommes heureux de vous accueillir et mettons tout en œuvre pour que votre formation soit une réussite... Mais vous restez le principal acteur de votre formation.

Bienvenue à La Joliverie !

Aurélie JANÇON
Directrice Adjointe
Enseignement Supérieur
La Joliverie

Le Bureau de Vie Etudiante





I-	<u>LA JOLIVERIE</u>	<u>P. 3 à 6</u>
	<u>1-1</u> Son histoire	
	<u>1-2</u> Sa structure, La Joliverie, c'est quoi ?	
	<u>1-3</u> Qui fait quoi ?	
	<u>1-4</u> Plan général du site de ST SEBASTIEN	
II-	<u>INFORMATIONS PRATIQUES</u>	<u>P. 7 à 12</u>
	<u>2-1</u> Horaires d'ouverture	
	<u>2-2</u> Les contacts de vos interlocuteurs	
	<u>2-3</u> Informations diverses	
	<u>2-4</u> Assurances scolaires	
	<u>2-5</u> Aides	
	<u>2-6</u> Tableau de résultats de la session 2024	
	<u>2-7</u> Calendrier des stages 2024-2025	
III-	<u>TARIFS MENSUELS 2024-2025</u>	<u>P. 13 à 17</u>
	<u>3-1</u> Tarifs mensuels BTS, DCG et FCIL	
	<u>3-2</u> Tarifs mensuels BACHELOR	
IV-	<u>VOTRE REPRÉSENTATION</u>	<u>P. 18 à 19</u>
	<u>4-1</u> Le bureau des étudiants (BDE)	
	<u>4-2</u> Les délégués étudiants	
	<u>4-3</u> La Référence Handicap	
	<u>4-4</u> Le Conseil d'Établissement	
	<u>4-5</u> La Commission de Restauration	
	<u>4-6</u> L'Animation Pastorale	
V-	<u>MOYENS AU SERVICE DES ÉTUDIANTS</u>	<u>P. 20 à 21</u>
	<u>5-1</u> Le Centre de Documentation et de Ressources	
	<u>5-2</u> Occupation des salles informatiques	
	<u>5-3</u> Résidence Étudiante	
	<u>5-4</u> Foyer Étudiant	
	<u>5-5</u> Restauration spécifique aux étudiants	
	<u>5-6</u> Équipements sportifs	
VI-	<u>RELATIONS INTERNATIONALES</u>	<u>P. 22</u>
VII-	<u>RELATIONS DES ETUDIANTS AVEC L'EXTÉRIEUR</u>	<u>P. 23</u>
	<u>7-1</u> Courrier envoyé par les étudiants	
	<u>7-2</u> Presse	
VIII-	<u>SÉCURITÉ</u>	<u>P. 23</u>
	<u>8-1</u> Conduite à tenir en cas d'incendie	
	<u>8-2</u> En cas de sinistre	

I - LA JOLIVERIE

1-1 SON HISTOIRE

1920

- Création de l'ICP (Institut Catholique Professionnel) à Nantes.

1920-1970

- L'ICP forme, pendant plus de quarante ans, les cadres et ingénieurs dont la région nantaise a besoin.

1970

- Création de deux lycées techniques sur le site de La Joliverie.

1972

- Création d'un centre de formation professionnelle.

1988

- Création d'un CFA.
- Ouverture de la 1^{ère} promotion des classes préparatoires sur le site de St Sébastien.

2000

- L'école et le collège Ste Madeleine rejoignent le groupe La Joliverie.

2002

- Certification ISO 9001 pour le Centre de Formation.

2004

- 1^{ère} charte Erasmus.

2010

- Ouverture du Pôle des Arts Graphiques sur l'Île de Nantes.

2011

- Partenariat CNAM : coproduction des 1^{ères} licences

2012

- Ouverture du BAC S option Sciences de l'Ingénieur.

2013

- Ouverture des Bachelors en partenariat avec l'université de Coventry.

2015

- 30 ans du projet MicroJoule.
- Inauguration du Centre HTEC la Joliverie (Haas Technical Education Center).

2020

- La Joliverie a 100 ans !
- Fusion avec le lycée La Baugerie.

2022

- Ouverture du nouveau bâtiment de Restauration.
- Ouverture du nouveau bâtiment Enseignement Supérieur La Joliverie (E.SL.J./C.F.A.)

2023

- Mise en place d'une mixité de parcours pour les BTS C.G. et M.V. (alternance possible en 2^{ème} année).
- Ouverture de la Résidence Étudiante.

1-2 SA STRUCTURE : LA JOLIVERIE, C'EST QUOI ?

6 sites :

Site de la Route de Clisson.

Site de Sainte-Bernadette.

Site de La Baugerie.

Site du Pôle des Arts Graphiques.

Site de Sainte-Madeleine.

Site de l'ICAM.

1-3

la Joliverie



QUI FAIT QUOI ?



Aurélie JANÇON

Directrice Adjointe
Enseignement Supérieur

- ✓ Piloter l'organisation pédagogique des formations
- ✓ Accompagner les enseignants dans leurs missions
- ✓ Piloter les équipes administratives et de Vie Etudiante
- ✓ Garantir la pérennité des formations
- ✓ Développer de nouvelles formations et de nouveaux partenariats avec des acteurs extérieurs
- ✓ Favoriser la réussite, le bien-être et l'épanouissement des étudiants et apprentis



Sylvain BERTHELOT

Directeur des Études
Enseignement
Supérieur

- ✓ Assurer le suivi pédagogique des étudiants en collaboration avec les professeurs principaux et le B.V.E
- ✓ Assurer le suivi et l'accompagnement des projets éducatifs
- ✓ Présider les conseils de classe et leurs suivis



Corinne BLINEAU

Secrétaire de
Direction
Enseignement
Supérieur

- ✓ Accompagner le Directeur Adjoint dans l'aspect administratif de ses missions
- ✓ Accueillir les étudiants et les familles par téléphone et au bureau
- ✓ Assurer le secrétariat pédagogique : gestion inscriptions, rentrée scolaire, mobilités internationales, mouvements étudiants en cours d'année, saisie des conventions de stage ...



Willy BRIANT

Directeur Délégué
aux Formations
Professionnelles
Et Technologiques



Benoît GENTREAU

Directeur Délégué
aux Formations
Professionnelles
Et Technologiques



Thierry JOURNAUD

Directeur Délégué
aux Formations
Professionnelles
Et Technologiques

- ✓ Organiser les plannings de formation
- ✓ Être garant de l'hygiène et la sécurité
- ✓ Gérer la relation avec les entreprises
- ✓ Coordonner les épreuves d'examens écrits, oraux et pratiques
- ✓ Gérer les consommables et les investissements matériels à disposition sur les plateformes professionnelles

Pour les contacter :

wbriant@la-joliverie.com

bgentreau@la-joliverie.com

tjournaud@la-joliverie.com



Simon LELARDOUX

Conseiller Principal
Vie Etudiante



Marie-Aude PAPIN

Assistante
Vie Etudiante



Isabelle RIALLAND

Secrétaire
Surveillante

Bureau Vie Étudiante

- ✓ Accueillir et faciliter le quotidien des étudiants
- ✓ Être garant de l'hygiène et la sécurité des étudiants
- ✓ Soutenir le développement de projets hors pédagogiques (notamment avec le B.D.E.)
- ✓ Accompagner les étudiants dans les problématiques rencontrées pendant la formation
- ✓ Travailler en collaboration avec les différents responsables, la Secrétaire de Direction et la Référente Handicap
- ✓ Assurer l'organisation et la surveillance des devoirs surveillés
- ✓ Accompagner au développement de projets



Katell GALISSON

Conseillère Formation
Handicap et
Aménagements
d'Examens
Enseignement
Supérieur

- ✓ Accompagner les étudiants en besoins particuliers ou en situation de handicap
- ✓ Conseiller dans la mise en place des adaptations en fonction des demandes des étudiants
- ✓ Accompagner les étudiants en collaboration avec les différents interlocuteurs de l'Enseignement Supérieur



Béatrice MILCAMPS

Professeur
Documentaliste

- ✓ Gérer le bon fonctionnement du Centre de Documentation et de Ressources
- ✓ Proposer et organiser des ateliers et des projets culturels



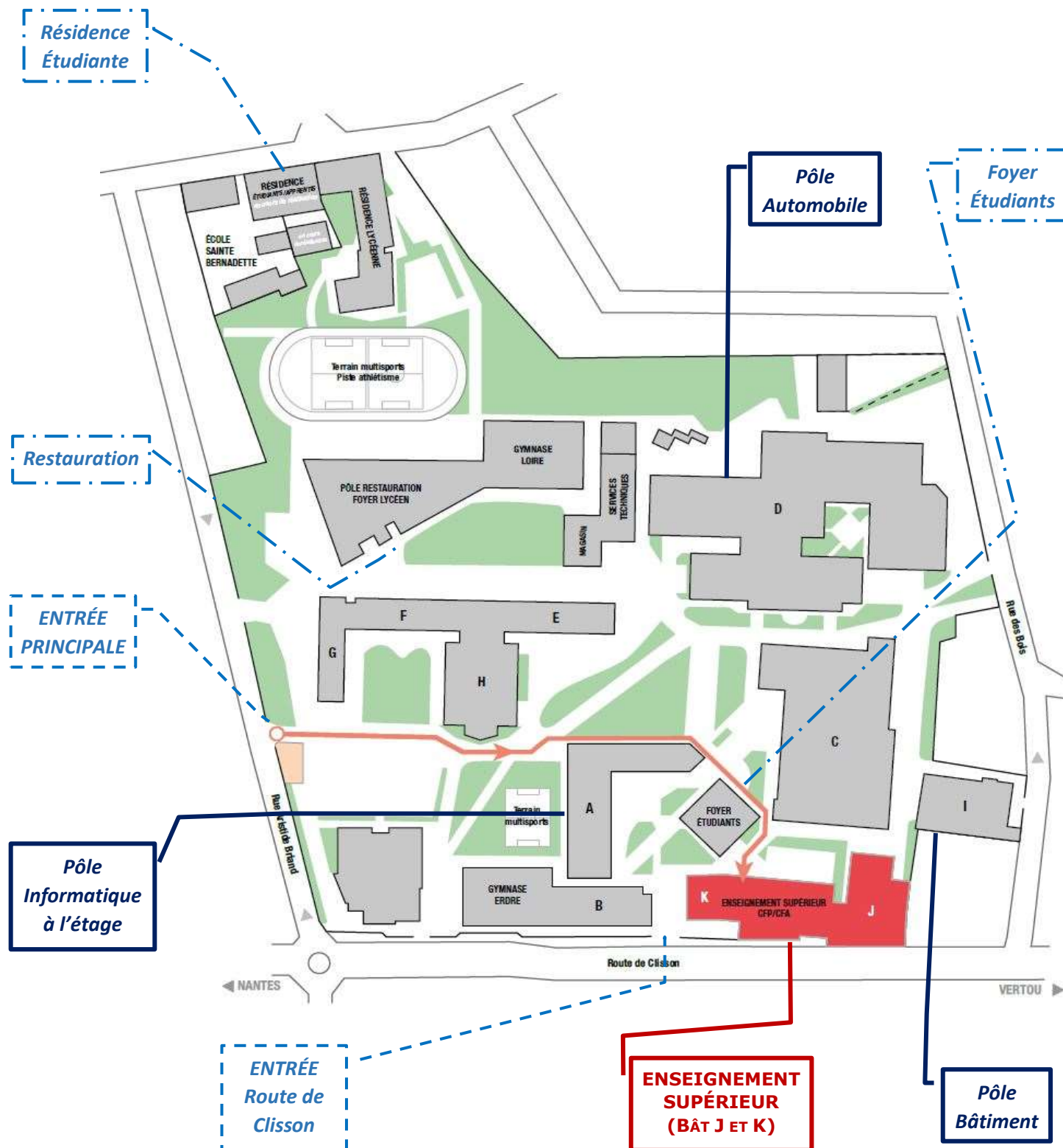
Séverine MERCEREAU

Assistante Administrative
et Vie Etudiante

- ✓ Assurer l'accueil et l'accompagnement au C.D.R.
- ✓ Assurer le secrétariat en soutien à la secrétaire de Direction
- ✓ Assurer la surveillance des devoirs surveillés

1-4 PLAN GÉNÉRAL DU SITE DE SAINT SÉBASTIEN

Nous vous précisons que les étudiants ne sont pas autorisés à stationner leur véhicule dans l'enceinte de l'établissement. Ils sont priés de se garer à l'extérieur de l'établissement.



**2-1 HORAIRES D'OUVERTURE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

LIEUX	JOURS	HORAIRES
Les bâtiments J et K	Lundi à Vendredi	7h30 à 18h
L'accueil / le standard téléphonique	Lundi à Vendredi	7h30 à 17h45
Le Bureau de Vie Étudiante (K100 et K101)	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	7 h 30 à 12 h 30 13h 00 à 17 h 45 7 h 30 à 12 h / 13h à 16 h 15
Directeur des Études : M. BERTHELOT (K117)	Lundi à vendredi	Voir l'affichage
K. GALISSON, Conseillère Formation Handicap et Aménagements d'Examen (K110)	Sur rendez-vous par mail	
La Secrétaire de Direction : Mme BLINEAU (K121)	Lundi, mardi, Mercredi Jeudi Vendredi	8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 45 8 h 30 à 13 h 00 / 14 h à 17 h 45 8 h 30 à 12 h 30 / 14 h à 17 h 45 8 h 30 à 13 h (télétravail)
La comptabilité (Direction Générale)	Lundi à Vendredi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h
Le Centre de Documentation et de Ressources (C.D.R.)	Lundi Mardi, Mercredi Jeudi vendredi	8 h 30 à 19 h 9 h à 19 h 8 h à 18 h 9 h à 16 h 30
Le Service Infirmerie (bâtiment H) Salle d'attente et de soins (J154)	Lundi, Mardi, Jeudi Mercredi, Vendredi	8 h à 18 h 8 h à 16 h (sur temps scolaire)



2-2 LES CONTACTS DE VOS INTERLOCUTEURS

→ Corinne BLINEAU, Secrétaire de Direction Enseignement Supérieur La Joliverie,



02.40.80.82.04.



cblineau@la-joliverie.com
smercereau@la-joliverie.com

→ Le Bureau de Vie Étudiante :



02.72.00.12.32.



vieetudiante@la-joliverie.com

→ Katell GALISSON, Conseillère Formation Handicap et Aménagements Examens,



07.66.14.49.72.



kgalisson@la-joliverie.com



→ Béatrice MILCAMPS, Professeur Documentaliste Centre de Documentation et de Ressources (C.D.R.).



bmilcamps@la-joliverie.com

→ Votre professeur principal et l'équipe pédagogique.

2-3 INFORMATIONS DIVERSES

→ Pour toute correspondance avec l'établissement et afin de simplifier l'identification, nous demandons d'indiquer les références exactes de l'étudiant : **NOM – PRÉNOM – CLASSE.**

→ Les certificats de scolarité seront disponibles sur ECOLEDIRECTE. Un code d'accès vous sera donné dès la rentrée. **ATTENTION** : pensez à faire des copies, ne remettez jamais les originaux.

→ Les résultats scolaires sont adressés aux payeurs d'études à la fin de chaque semestre par un bulletin de notes. Ils sont consultables sur Ecoledirecte.



Veuillez noter qu'aucun duplicata de bulletin de notes, de certificat de scolarité et de mot de passe ne sera délivré.

→ Nous vous invitons à consulter le service de la CPAM de votre département qui gère la sécurité sociale des étudiants : <https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudiant/etudiant>.

→ L'accès à l'établissement est possible par les transports en commun. Les sites internet suivants vous seront utiles :

- NAOLIB : www.naolib.fr :
 - o **Ligne 4 (busway)** - arrêt "Joliverie"
 - o **Ligne 42 (bus)** - arrêt "Joliverie"
 - o **Ligne 30 (bus)** – arrêt "Joliverie"
- SNCF : www.sncf.fr
- Région : www.destineo.fr, www.aleop.paysdelaloire.fr :
 - o ALEOP (bus) : **lignes 304, 312, 313, 331, 333, 362, 70** - arrêt "Joliverie".

→ Les étudiants qui prennent le train quotidiennement peuvent bénéficier d'une subvention SNCF. La demande de dossier est à faire dès à présent auprès de la gare. L'imprimé devra être tamponné par l'établissement.

Concernant le ramassage scolaire, vous pouvez vous adresser à la mairie de votre commune qui sera en mesure de vous renseigner.

2-4 ASSURANCES SCOLAIRES

- La Joliverie étant un établissement, nos étudiants bénéficient de la Garantie « accident du travail » par la Sécurité Sociale, pendant le temps scolaire et les stages en entreprise, à l'exclusion de la garantie « trajet Domicile--École » et inversement.
- Afin de garantir tous nos étudiants pendant le temps scolaire et extra-scolaire (après la classe et pendant les vacances, soit 365 jours) le lycée a souscrit une assurance groupe pour tous ses étudiants auprès de la Compagnie AXA – Cabinet DEVORSINE – 7 rue Racine – BP 90117 – 44000 NANTES CEDEX – 02.40.69.83.13., dont les garanties sont cumulables ou complémentaires à celles versées par la Sécurité Sociale.

Ce que vous devez faire en cas d'accident survenu à votre enfant :

- Pendant le temps scolaire : l'étudiant doit se présenter à l'infirmerie du lycée pour les premiers soins et les formalités administratives.
- En dehors du temps scolaire : établir une déclaration d'accident sur papier libre et l'envoyer au « cabinet DEVORSINE » pour enregistrement du sinistre.

Avis important :

- Si c'est votre enfant qui a été blessé : joindre à la déclaration, un certificat médical indiquant la nature des blessures et faire parvenir ensuite le certificat de guérison, les notes de frais médicaux et pharmaceutiques ainsi que les bordereaux de remboursement effectués par la Sécurité Sociale (ou tout autre organisme).
- Accident causé intentionnellement : ne peut prétendre au bénéfice des indemnités contractuelles, l'étudiant qui se blesse intentionnellement lui-même.

Responsabilité Civile (R.C.) chef de famille :

- Cette garantie, qui faisait fréquemment double emploi avec celle des parents, n'est plus incluse dans notre contrat groupe. Aussi, nous vous conseillons de contracter cette garantie auprès de votre assureur si vous ne l'avez déjà.

2-5 AIDES



Bourses d'Enseignement Supérieur

Les étudiants devront déposer à Mme PAPIN, Assistante Vie Étudiante (mpapin@la-joliverie.com), dès à présent ou à la rentrée, leur notification conditionnelle des Bourses Nationales. En cas d'absence, vous pouvez la déposer dans la boîte à lettres.

Subventions de transports

Certains départements octroient des bourses de transports. Nous vous conseillons de prendre contact au mois de septembre auprès de l'Hôtel du département de votre domicile.

Espace Carrières

Il aide les étudiants :

- Pendant leurs études pour trouver un job pendant les vacances,
- A la fin de leur cursus, pour trouver un premier emploi correspondant à leurs études et projet professionnel,
- Quelques années après leur sortie de La Joliverie, en leur proposant des postes correspondant à leurs études et expériences.

En s'appuyant sur son réseau d'entreprises partenaires au niveau régional et national, le Service Emploi met en relation (via le site internet de La Joliverie) les étudiants à la recherche d'un emploi et les entreprises à la recherche de jeunes collaborateurs.



2-6 TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SESSION 2024



FILIERES	RESULTATS 2024
BTS Bâtiment	100 %
BTS Maintenance des Véhicules	87 %
BTS Motorisation Toutes Énergies	96 %
BTS Services Informatiques aux Organisations	SLAM : 96 % SISR : 92 %
BTS Management Commercial Opérationnel	95 %
BTS Comptabilité et Gestion	83 %
DCG : Diplôme de Comptabilité et Gestion, en 3 ans	75 %
FCIL MCA : 1 an de formation post BAC/BTS	(en attente) %
BACHELORS : 3 options	(en attente) %

L'Enseignement Supérieur La Joliverie représente un effectif de près de 450 étudiants pour 20 classes.

STAGES en Enseignement Supérieur

FORMATIONS	DURÉE (semaines)	DATES
BTS Comptabilité /Gestion 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année	 7 4	 12 mai – 27 juin 2025 25 novembre – 20 décembre 2024
BTS Services Informatiques aux Organisations 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année	 6 5	 12 mai – 20 juin 2025 6 janvier – 7 février 2025
BTS Management Commercial Opérationnel 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année	 9 8	 2 décembre – 20 décembre 2024 & 12 mai – 20 juin 2025 3 novembre – 22 novembre 2024 & 6 janvier – 7 février 2025 Et les mardi 1 ^{er} octobre et 3 décembre 2024



FORMATIONS	DURÉE (semaines)	DATES
Diplôme de Comptabilité et Gestion 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année	 4 4	 2 juin – 27 juin 2025 2 juin – 27 juin 2025
BTS Bâtiment 1 ^{ère} année	 8	 5 mai – 27 juin 2025
BTS Maintenance des Véhicules 1 ^{ère} année & EMASTELLATIS-PROMO 2025 & T. TEP TOYOTA-PROMO 2025 2 ^{ème} année & EMASTELLATIS-PROMO 2024 & T. TEP TOYOTA-PROMO 2024	 6 6 4 4	 19 mai – 27 juin 2025 19 mai – 27 juin 2025 13 janvier – 7 février 2025 13 janvier – 7 février 2025
BTS Motorisations Toutes Énergies 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année	 7 7	 19 mai – 27 juin 2025 6 janvier – 21 février 2025 – GR 1 17 février au 4 avril – GR 2
FCIL MCA		Transmises lors de la rentrée.

3-1 TARIFS MENSUELS BTS, DCG et FCIL

Les tarifs mensuels correspondent à un règlement sur **10 mois**. La facturation vous est adressée fin septembre, sur la base de tarifs annuels, égale aux tarifs mensuels ci-dessous multipliés par dix.

► **Le tarif « EXTERNE »** comprend la contribution des familles et les cotisations institutionnelles selon la répartition suivante :

Mensualité 2024-2025	BTS BAT BTS MTE BTS MV	BTS SIO	BTS CG BTS MCO	DCG	FCIL MCA
EXTERNE ⁽¹⁾	184.20 €	184.20 €	148.50 €	148.50 €	74.37 €
DEMI PENSIONNAIRE ⁽²⁾	290.52 €	290.52 €	254.82 €	254.82 €	

(1) Contribution des familles + cotisations institutionnelles

(2) Contribution des familles + cotisations institutionnelles + abonnement restauration + forfait approvisionnement Porte-monnaie restauration

La contribution des familles permet de faire face aux frais d'équipements scolaires et sportifs, aux dépenses d'entretien des bâtiments, aux charges d'amortissement des constructions et des matériels et au budget de fonctionnement de l'animation pastorale.

Les cotisations institutionnelles correspondent au fonctionnement des institutions de l'Enseignement Catholique, aux assurances scolaires et d'accident du travail.

Pour les étudiants qui seront concernés par l'obtention « TOEIC » (Test Of English for International Communication, évaluation du niveau d'anglais), le forfait d'inscription est de 48,00 € par an et par étudiant (en référence du tarif 2022.2023).

- **L'étudiant « EXTERNE » peut néanmoins déjeuner à la restauration scolaire**, moyennant le paiement de frais fixes de droit d'accès de 2.81 € par repas pris (frais correspondant à l'amortissement du bâtiment et des matériels, aux fournitures consommables et aux charges de personnel du restaurant scolaire).
- **Le prix du déjeuner comptabilisé à chaque passage sur le Porte-monnaie Restauration est de 8.47 €** au lieu de 7.47 € pour un abonné (abonnement accès à la restauration + provision porte-monnaie restauration).



Le choix du régime scolaire restauration, pour des raisons de maintien d'emploi du personnel, **est fait pour l'année entière. Tout changement sera définitif au 15 septembre.**
Il n'y aura donc **plus de changement possible après cette date.**

► **Le tarif « DEMI-PENSIONNAIRE »** comprend le tarif « EXTERNE » (*voir tableau ci-dessus*), plus l'abonnement à la restauration (**31.32 € / mois**), qui permet d'accéder librement au restaurant scolaire tout au long de l'année et correspond aux frais fixes de la restauration.

Ce tarif comprend également, un forfait mensuel de **75.00 € / mois** pour l'alimentation de la carte de restauration, avec une régularisation en fin d'année scolaire en fonction de la fréquentation de l'étudiant.

Le prix du déjeuner comptabilisé à chaque passage sur le Porte-monnaie Restauration est de 5.66 €.

Grâce à l'abonnement restauration, le petit-déjeuner **servi de 6h45 à 7h45** devient accessible au « Demi-Pensionnaire ».

Le buffet du petit-déjeuner comprend : *jus d'orange, jus de pomme, café, lait, chocolat, thé, pain, beurre, céréales, confitures et yaourt.*

Ce petit-déjeuner sera décompté sur le Porte-monnaie Restauration **au prix de 1.61 €.**

Fonctionnement de la restauration

Nous remettons à chaque étudiant, le jour de la rentrée, un code barre donnant accès à la restauration scolaire. Le déjeuner pris par l'étudiant sera ainsi « comptabilisé » à chaque passage sur le Porte-monnaie Restauration.

Le solde du Porte-monnaie Restauration (négatif ou positif) sera régularisé en fin d'année scolaire et fera l'objet d'un dernier relevé de frais annexes avec un prélèvement ou un virement au 10 juillet 2025.



Vous pouvez consulter le solde de votre Porte-Monnaie Restauration sur votre compte Ecoledirecte.

Réductions si plusieurs enfants à la Joliverie

La Joliverie regroupe :

- l'École et le Collège Ste Madeleine situés sur l'île de Nantes
- l'École Ste Bernadette située à St Sébastien / Loire
- le Pôle des Arts Graphiques situé sur l'île de Nantes
- le Lycée Tertiaire St Pierre et le Lycée Industriel St Joseph situés à St Sébastien / Loire
- l'Enseignement Supérieur (**hors formation BACHELOR**) situé à St Sébastien / Loire
- le Lycée LA BAUGERIE situé à St Sébastien / Loire

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés simultanément dans ces structures, une réduction vous sera accordée uniquement sur votre demande et se calculera sur le montant de la contribution des familles.

ATTENTION !! Les Formations « BACHELOR » sont exclues de cette réduction.

Régularisation pour départs anticipés et autres absences

► Contributions des familles, abonnement à la restauration et frais d'hébergement

Les tarifs sont établis pour l'année scolaire entière et calculés sur les frais de l'établissement. Ils ne donnent pas lieu à régularisation pour les absences, les stages, voire les départs anticipés à la suite d'examen. Néanmoins, un avoir est calculé pour une sortie définitive ou une exclusion de l'internat au cours de la 1ère et 2ème période, conformément au tableau ci-après.

PERIODES	AVOIR sur les tarifs annuels
Du 2 septembre 2024 au 20 décembre 2024	58 %
du 6 janvier 2025 au 4 avril 2025	25 %
Du 22 avril 2025 au 4 juillet 2025	

Facturations et règlements

Une facturation annuelle, reprenant les différentes rubriques citées auparavant, sera établie fin septembre 2023. Les règlements se feront en 10 prélèvements mensuels de septembre 2024 à juin 2025 ou selon des modalités différentes en accord avec le service comptable.

Tout prélèvement rejeté par votre banque sera facturé 6.00 € pour frais administratifs.

Des pénalités correspondant au taux d'intérêt légal seront appliquées en l'absence ou en cas de retard de paiement.

Un dernier prélèvement pourra avoir lieu le 10 juillet 2025 en fonction des régularisations de fin d'année scolaire.

Des facturations intermédiaires (fournitures scolaires, imputation des bourses nationales, séjours pédagogiques, régularisations d'absences) viendront modifier la facturation annuelle ainsi que le plan de règlement pour les échéances futures.

Courriers et contacts relatifs aux factures et règlements

OGECL LA JOLIVERIE
Service comptable
141 ROUTE DE CLISSON
BP 43229
44232 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE CEDEX

 02 40 80 82 24

Le service comptable est à votre disposition dans le bâtiment de la Direction Générale de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

En tant qu'étudiant vous pouvez solliciter la comptabilité directement (pour l'Enseignement Supérieur, Thierry Baud) pour les demandes suivantes :

- ***Changement de régime de restauration avant le 15 septembre***
- ***Besoin d'informations au sujet du porte-monnaie restauration et/ou réapprovisionnement du badge de self***
- ***Besoin d'information quant à la facturation***
- ***Changement de payeurs d'études ou de références bancaires.***

TARIF ANNUEL 2024 – 2025

Voici le résumé des montants présentés pour la filière « BACHELOR GB, GM et IH&TM ».

FILIERES	TARIF ANNUEL (1)	
	Contribution des familles	Cotisations institutionnelles
BACHELOR GB, GM et IH&TM	6 340.00 €	100.00 €

(1) Ne sont pas compris dans ces frais, les achats de livres scolaires, les fournitures scolaires, la cotisation à l'A.P.E.L./U.D.A.P.E.L. (Associations de parents d'élèves).

La contribution des familles permet de faire face aux frais de formation, frais d'équipements scolaires et sportifs, aux dépenses d'entretien des bâtiments, aux charges d'amortissement des constructions et des matériels.

Les cotisations institutionnelles correspondent au fonctionnement des institutions de l'Enseignement Catholique, aux assurances scolaires et d'accident du travail.

Fonctionnement de la restauration

Nous remettons à chaque étudiant(e), le jour de la rentrée, un code barre donnant accès à la restauration scolaire. Le déjeuner pris par l'étudiant(e) sera ainsi « comptabilisé » à chaque passage sur le Porte-monnaie Restauration.

L'étudiant(e) peut déjeuner à la restauration scolaire avec un prix du déjeuner comptabilisé à chaque passage sur le Porte-monnaie Restauration de 8.47 €.

CAS PARTICULIER pour la formation BACHELOR sous statut Apprenti(e)

- Aucune facture ne vous sera adressée pour l'année concernée.
- Remboursement, le cas échéant, de toutes les sommes versées éventuellement avant le 30 septembre 2024
- Le prix du déjeuner à la Restauration Scolaire est actuellement de 4.80 € après la prise en charge de 3.00 € par les OPCO.

→ UNIQUEMENT pour la formation BACHELOR sous statut Étudiant(e) :

Facturations et règlements

Une facturation annuelle, reprenant les différentes rubriques citées auparavant, sera établie fin septembre suivant l'échéancier ci-dessous :

- 600.00 € versés pour la confirmation d'inscription
- 1 950.00 € au 5 septembre 2024 à verser par virement, par chèque ou en espèces
- 1 945.00 € au 5 novembre 2024 par prélèvement automatique
- 1 945.00 € au 5 février 2025 par prélèvement automatique

Tout prélèvement rejeté par votre banque sera facturé 6.00 € pour frais administratifs.

Des pénalités correspondant au taux d'intérêt légal seront appliquées en l'absence ou en cas de retard de paiement.



**Le Prélèvement Automatique est fortement conseillé
afin de mensualiser vos frais.**

Courriers et contacts relatifs aux factures et règlements

OGECLAJOLIVERIE

Service comptable

141 ROUTE DE CLISSON

BP 43229

44232 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE CEDEX



02 40 80 82 24

Le service comptable est à votre disposition dans le bâtiment de la Direction Générale de 8h00 à 12h et de 14h à 17h.

En tant qu'étudiant vous pouvez solliciter la comptabilité directement (pour l'. E.S., Thierry Baud) pour les demandes suivantes :

- ***Changement de régime de restauration avant le 15 septembre***
- ***Besoin d'informations au sujet du porte-monnaie restauration et/ou réapprovisionnement du badge de self***
- ***Besoin d'information quant à la facturation***
- ***Changement de payeurs d'études ou de références bancaires.***

IV- VOTRE REPRÉSENTATION



4-1 LE BUREAU DES ÉTUDIANTS (B.D.E.)

- Composition : 1 président, 1 secrétaire et 1 trésorier.

Chaque délégué de classe est sollicité pour participer aux 2 assemblées de l'année scolaire :

- La première se déroule en octobre pour l'élection des membres du bureau.
- La seconde permet de clôturer l'année scolaire (en juin).

Bien-sûr, chacun choisira de s'investir selon ses disponibilités et ses envies, qu'il soit délégué de classe ou non.

- Rôle : animation du Département Enseignement Supérieur. Il propose tout au long de l'année des activités pédagogiques, culturelles, sportives et de divertissements aux étudiants de la Joliverie.

4-2 LES DÉLÉGUÉS ÉTUDIANTS

- Rôle :

Relations Enseignants – Étudiants : le délégué est force de proposition, relais de la classe. Il peut également percevoir certains problèmes ou difficultés plus facilement que le professeur qui ne passe que quelques heures dans la classe. La mise en commun d'informations peut contribuer à améliorer des situations difficiles.

Relations B.V.E./Direction – Étudiants : elles ont trait aux aménagements divers, à la transmission d'informations quotidiennes à la classe.

Les délégués participent avec voix consultatives aux conseils de classe et de discipline. Ils représentent les autres étudiants lors des réunions des délégués.

- Disponibilité : le rôle de relation compose l'essentiel des attributions du délégué. Celui qui s'engage en accepte aussi les exigences de disponibilité envers ses camarades, les professeurs et les responsables de l'établissement. La constitution d'une équipe (délégué + suppléant) doit contribuer à un travail efficace.

4-3 LA RÉFÉRENCE HANDICAP



- **Katell GALISSON** est la référente Handicap pour l'Enseignement Supérieur La Joliverie.

Sa fonction est d'accueillir les étudiants à besoins particuliers en identifiant les personnes et leurs besoins précis. Elle accompagne chacun dans la mise en place des adaptations auprès des différents interlocuteurs au sein de l'Enseignement Supérieur, mais aussi avec les institutions diverses et leurs représentants.

La prise en charge se fait à la fois pour les étudiants reconnus en situation de handicap, mais également pour les étudiants qui demandent uniquement un aménagement d'examens.

Cette prise en charge se réalise avec le soutien du Bureau de la Vie Etudiante et les services administratifs de Enseignement Supérieur La Joliverie.

- Elle est disponible sur rendez-vous via son adresse mail kgalisson@la-joliverie.com.

4-4 LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



- Composition : il comprend :
 - o Des membres de droit de l'ensemble des entités de l'Enseignement Supérieur composant la Joliverie (St Pierre, St Joseph, CFP- CFA, Services communs), la Direction, l'animation pastorale.
 - o Des membres élus : enseignants, formateurs, personnel administratif, de surveillance et de service, des élèves et des étudiants, ainsi que des apprentis et des stagiaires.
 - o Des représentants des associations : OGEC, APEL.
- Rôle : il institue entre tous les membres de la communauté éducative une coordination en vue de rendre homogène l'action éducative dans l'établissement. Il définit la politique générale dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la gestion et de la pastorale. Il dégager les objectifs prioritaires et choisit les moyens de les mettre en œuvre dans le respect des responsabilités de chacun. Il a un rôle consultatif.

4-5 LE COMMISSION DE RESTAURATION

- Composition : il comprend des représentants : des élèves, des étudiants, des professeurs et du personnel, des parents d'élèves, de l'association de gestion, de la direction et du personnel de restauration.
- Rôle : il a pour rôle d'analyser le fonctionnement du self, d'apporter des suggestions ou des améliorations aux menus, d'aborder l'hygiène et la propreté en matière alimentaire et culinaire.
- Les étudiants sont représentés par les délégués de classe.

4-6 L'ANIMATION PASTORALE

Apprendre et Vivre ensemble !

La Joliverie est un établissement catholique d'enseignement.

Son **projet pastoral**, consultable sur le site internet de l'établissement, est un **appel à Oser, Espérer et Croire**. Il soutient la démarche de formation et **s'adresse à tous, dans le respect des convictions de chacun** :

- Conférences-débats
- Intervention de témoins ayant un parcours de vie et/ou de foi particulier
- Présentation d'associations et implication concrète dans des actions solidaires
- Temps de convivialité
- Écoute personnalisée
- Célébrations, méditations
- ...



Autant d'occasions pour un questionnement personnel, une ouverture aux autres, des rencontres et découvertes pour **s'épanouir et donner sens à la vie**.

Transmission des informations et propositions de la « Pastorale des Jeunes du diocèse de Nantes » et de « L'Aumônerie des étudiants », et accompagnement, s'ils le souhaitent, des jeunes intéressés. L'équipe d'Animation Pastorale est constituée d'animateurs et d'un prêtre.

Responsable du Service et Adjointe en Pastorale : Mme Chantal BONNOT
Contact : cbonnot@la-joliverie .com

V - MOYENS AU SERVICE DES ÉTUDIANTS



5-1 LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RESSOURCES

Vous êtes accueilli par Béatrice MILCAMPS, Professeur-Documentaliste et Séverine MERCEREAU, assistante administrative.

Le CDR est un lieu partagé par tous : étudiants, apprentis, formateurs, personnels et enseignants. Chacun est invité :

- au respect des lieux, DES LIVRES et des personnes
- à proposer des ressources ou des animations culturelles
- à participer aux ateliers pédagogiques

"la participation volontaire d'étudiants ou apprentis dans le quotidien du CDR (par exemple : pour élargir les horaires d'ouverture) est la bienvenue !"

Vous pouvez consulter le portail documentaire pour plus d'informations : cdr-lajoliverie.fr

5-2 OCCUPATION DES SALLES INFORMATIQUES

L'objectif est de protéger un outil de travail mis à la disposition de tous.



- REGLES : elles sont disponibles dans le Règlement Intérieur de l'Enseignement Supérieur.
- PANNE : une panne informatique doit être immédiatement signalée au professeur ou au responsable informatique (en précisant la nature de la panne), de même que les détériorations ou les vols.
- CONSOMMABLES : la lutte contre le gaspillage porte principalement sur le papier, l'encre (utiliser « aperçu avant impression »). À la rentrée, un code personnel d'accès aux photocopieurs (au foyer Étudiant et au C.D.R.) vous est donné. Il vous donne la possibilité d'imprimer 200 copies pour l'année scolaire.

5-3 RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

Une résidence étudiante et apprentis de 1976 m², rue Robert Doisneau (entre l'école Ste Bernadette et l'internat La Joliverie) est ouverte à la location depuis la rentrée 2023.

- Description studio individuel :

- Surface : 17 à 20 m² comprenant 1 chambre et 1 salle d'eau individuelle avec WC
- Équipements :
 - 1 lit avec matelas,
 - 1 table de nuit,
 - 1 bureau avec casier et tiroir,
 - 1 chaise,
 - 1 placard avec penderie,
 - 1 kitchenette avec table de cuisson, évier, frigo, hotte et 1 micro-ondes,
 - Gestion de l'éclairage et volets roulants connectés par système KMX



- Description autres équipements communs de la résidence :

- Résidence de 74 studios, répartis sur 2 bâtiments avec :
- 1 local vélo
- 1 laverie
- 1 grande cuisine avec salle à manger au RDC
- 2 cuisines partagées dans les étages
- 1 hall d'accueil avec boîtes aux lettres personnelles
- 1 foyer
- 2 espaces co-working
- Bac à poisson extérieur
- Accessibilité par ascenseur dans le premier bâtiment
- WIFI commun

Prix : à partir de 395 € / mois charges comprises

Possibilité de toucher les APL (se renseigner auprès de la CAF).

- Dossiers de candidature :

Dans le cadre d'une rentrée en première année (BTS et DCG), ou dans le cadre d'une poursuite d'études, vous avez la possibilité de déposer une candidature pour un studio au moment du retour du contrat annuel d'inscription ou de réinscription.

L'établissement a confié la gestion à :



Maison BSR
95 rue des Hauts Pavés
44000 NANTES



02.51.17.84.62.

5-4 FOYER ÉTUDIANTS

C'est un lieu dédié spécifiquement aux étudiants, situé face à l'entrée principale du bâtiment K. Il est géré et animé par le Bureau Des Étudiants, en concertation avec le Bureau Vie Etudiante.

Vous avez à votre disposition des distributeurs automatiques et des installations pour les temps de pause et de déjeuner.

Il reste ouvert pendant les temps de présence des étudiants et des apprentis.



5-5 RESTAURATION SPÉCIFIQUES AUX ÉTUDIANTS

Vous avez accès à la restauration avec un passage au self dédié aux étudiants et apprentis. Il est indispensable de vous munir de votre carte étudiante pour valider votre repas à chaque passage.

Merci de vous référer au chapitre III – TARIFS MENSUELS 2024/2025 pour prendre connaissance des démarches à suivre pour créditer votre carte étudiante.

5-6 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Des équipements sportifs sont à disposition. Pour toute demande d'utilisation, merci de vous adresser à M. LELARDOUX, Conseiller Principal Vie Etudiante (K101).

VI - RELATIONS INTERNATIONALES

L'établissement développe une politique d'ouverture à l'international, à savoir, donner la possibilité aux étudiants d'effectuer leur stage ou une partie de leurs études à l'étranger : Malte, Irlande, Belgique, Espagne, Allemagne, Canada...

Les étudiants de BTS Tertiaires et Industriels et peuvent se présenter au TOEIC (Test Of English for International Communication) sur la base du volontariat. Les étudiants de DCG sont inscrits automatiquement.

Mme LEMASSON, pour les formations tertiaires et Mme DOMERCQ pour les formations industrielles, sont à votre écoute pour toute information.

L'établissement bénéficie de la charte ERASMUS +. Les étudiants ont la possibilité de partir en ERASMUS à l'occasion de leur stage pour une durée de 2 mois minimum.

Des bourses peuvent participer au financement de ces projets.



- **FORMATION BACHELOR COVENTRY**

Grâce à un partenariat entre Coventry University London Campus et RENASUP, le Bachelor est proposé aux étudiants BAC + 2.

Il s'agit d'une formation BAC + 3 (niveau licence) en management international équivalent à 180 ECTS (European Credits Transfer System), dispensé tout en anglais par des enseignants anglophones sur le site de St Sébastien.

3 options sont proposées :

- Bachelor Global Business
- Bachelor Global Marketing
- IHTM : International Hospitality Tourism and Management



Vous retrouverez toutes informations sur le site <https://www.la-joliverie.com/enseignement-superieur/site-route-de-clisson/formations-enseignement-superieur-site-route-de-clisson>

VII- RELATIONS DES ÉTUDIANTS AVEC L'EXTÉRIEUR

Toute action engagée dans l'établissement doit obligatoirement avoir l'aval des professeurs concernés ou de la Direction.

7-1 COURRIER ENVOYÉ PAR LES ÉTUDIANTS

Il est toujours placé sous la responsabilité d'un professeur. Aucun papier à en-tête ne sera remis aux étudiants.

7-2 PRESSE

Toute information à la presse (écrite, parlée, audiovisuelle) doit être faite en collaboration avec la Direction.

La circulation des informations et des activités culturelles se fait par le biais des délégués étudiants qui sont porte-parole de leurs camarades auprès des professeurs et de la Direction. L'administration transmet régulièrement des informations à l'ensemble des étudiants de l'établissement par l'intermédiaire du Bureau de la Vie Etudiante.

VIII- SÉCURITÉ

Aucune personne extérieure à l'établissement n'est autorisée à entrer sur le site, sauf autorisation transmise par la Direction et/ou l'équipe pédagogique.

8-1 CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCENDIE

Dès la constatation d'un danger (fumée anormale, odeur ou lueur suspecte), prévenir immédiatement un professeur ou tout responsable de l'établissement.

8-2 EN CAS DE SINISTRE



- Signal d'évacuation : signal sonore prolongé (alarme).
- Évacuation : dès que l'alerte est donnée,
 - Rester calme,
 - Sortir sans précipitation,
 - Ne pas courir,
 - Sortir par l'issue de secours la plus proche,
 - Se regrouper sur le point de rassemblement défini à la rentrée (cf plan d'évacuation affiché dans l'établissement) pour chaque classe afin que le professeur puisse vérifier l'effectif de la classe.



SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Site de la route de Clisson

- Lycée Professionnel
- Lycée Général et Technologique
- Enseignement Supérieur
- Centre Formation Alternance, Apprentissage et Formation Continue

Site de Sainte Bernadette

- École

Site de La Baugerie

- Lycée Professionnel
- Lycée Général et Technologique
- Enseignement Supérieur

ILE DE NANTES

Site de Sainte Madeleine

- École
- Collège

Site du Pôle des Arts Graphiques

- Lycée Professionnel
- Lycée Générale et Technologique
- Enseignement Supérieur

CARQUEFOU

Site de l'Icam de Nantes

- Classes préparatoires associées à l'Icam

BOUGUENAIS

Site de la JVMA

- Jules Verne Manufacturing Academy
- Modules de formations industrielles



Enseignement Supérieur - la Joliverie

141, route de Clisson - BP 43229
44232 Saint-Sébastien-sur-Loire cedex

Contacts

Secrétariat : 02 40 80 82 04 / secretariat-es@la-joliverie.com
Bureau Vie Etudiante : 02 72 00 12 32 / vieetudiante@la-joliverie.com



www.la-joliverie.com

